

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent quarante-neuvième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 27 octobre 2017, à 9 heures 30 minutes, à la salle D-5500 du pavillon Athanase-David à Montréal.

MEMBRES PRÉSENTS

Hugo Cyr	Doyen de la Faculté de science politique et de droit – Président
Josée Fortin	Directrice des Services à la vie étudiante
Laurence Gendron-Paquin	Étudiante substitut, Faculté de communication
Guy Gendron	Chargé de projets technopédagogiques, Service de l'audiovisuel
Antoine Goutier	Adjoint au vice-recteur à la Vie académique
Nizar Haj Ayed	Étudiant, représentant des groupes étudiants
Geneviève Hervieux	Professeure, École des sciences de la gestion
Geneviève Jacob	Étudiante, Faculté des sciences humaines
Iannick Lepage	Étudiant, Faculté des sciences
Marylou Meyer	Étudiante, représentante des groupes étudiants
Juliette Perri	Agente de recherche et de développement, Services à la vie étudiante
Julia Poyet	Professeure, Département d'histoire
Martin Rivet	Directeur du Service de l'audiovisuel
Marcel Simoneau	Directeur du Service aux collectivités
Emilie-Claude St-Amour-Maillé	Étudiante, Faculté des arts
Mathieu Vaillancourt	Étudiant, Faculté de science politique et de droit
Guillaume Valladon	Étudiant, École des sciences de la gestion
Raphaëlle Vallières	Étudiante, Faculté des sciences de l'éducation

MEMBRE ABSENT

Mathieu Massé-Jolicoeur *	Chargé de cours, Département de science politique
---------------------------	---

OBSERVATRICES, OBSERVATEUR

Jonathan Giguère	Directeur adjoint à la direction des Services à la vie étudiante
Jean-Pierre Hamel	Directeur du Centre sportif
Lilianne Lavertu	Directrice des Services-conseils des Services à la vie étudiante
Maria Dolores Otero	Directrice du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique des Services à la vie étudiante

INVITÉES

Johanne Fortin	Directrice du Secrétariat des instances
Martine Gingras	Agente d'information, Services à la vie étudiante
Annie Girard	Intervenante psychosociale, CALACS – Trêve pour Elles
Maude Rousseau	Directrice du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

SECRÉTAIRE

Évelyne Fortin	Secrétaire rédactrice, Secrétariat des instances
----------------	--

* Absence motivée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Hugo Cyr préside la séance et madame Évelyne Fortin agit à titre de secrétaire.

Le président souhaite la bienvenue aux membres. Il propose de faire un tour de table afin que les personnes se présentent, car plusieurs membres nouvellement désignés assistent pour une première fois au Comité. Il indique aussi que monsieur Mathieu Masse-Jolicoeur prie les membres d'excuser son absence.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Sur une proposition dûment faite par madame Josée Fortin, appuyée par madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 28 avril 2017

Le procès-verbal de la rencontre du 28 avril 2017 est soumis aux membres.

Sur une proposition dûment faite par madame Josée Fortin, appuyée par madame Juliette Perri, le procès-verbal de la 148^e assemblée ordinaire du 28 avril 2017 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

3. Information

3.1 Information de la présidente, du président

Le président n'a pas de point d'information.

3.2 Information générale

Fonctionnement du Comité de la vie étudiante

Madame Johanne Fortin, directrice du Secrétariat des instances, se joint à l'assemblée. Le président l'invite à présenter le fonctionnement du Comité. Celle-ci indique d'abord que le Comité de la vie étudiante (CVE), à l'instar des autres instances institutionnelles, a son fonctionnement défini par le Règlement no 2 de régie interne. Ce Comité a pour mandat de traiter des sujets et services spécifiques aux étudiantes, étudiants, services qui sont requis tout au long de leurs études. Le Comité est aussi le lieu où sont établies les cotisations annuelles des associations étudiantes de programmation. Celles-ci sont déterminées à la suite d'un travail commun des Services à la vie étudiante et de l'association. L'ordre du jour de chaque assemblée est préparé par un comité de préparation sur lequel siège une étudiante, un étudiant membre du Comité de la vie étudiante. À ce moment, et aussi en ouverture d'assemblée, le CVE a l'occasion de modifier l'ordre du jour proposé; il décide ainsi des dossiers traités en assemblée. Le CVE a les particularités suivantes : des membres étudiantes, étudiants substitués sont nommés; sa constitution est double, c'est-à-dire qu'il comporte des membres étudiantes, étudiants et des membres institutionnelles, institutionnels qui forment chacun une entité et qui ont le même poids. La double constitution entraîne que le quorum du CVE est double; aussi il doit y avoir quorum tant des membres étudiantes, étudiants que des membres institutionnelles, institutionnels. Si l'un des quorums n'est pas atteint, l'assemblée ne peut être tenue. La double

constitution du Comité implique aussi la double majorité en cas de vote. En effet, le décompte des votes doit être fait d'une part pour les membres étudiantes, étudiants et, d'autre part, pour les membres institutionnelles, institutionnels. Pour être adopté, le projet de résolution doit avoir recueilli une majorité de votes institutionnels et aussi une majorité de votes étudiants. La majorité est calculée selon les membres présentes, présents.

Madame Fortin poursuit en abordant le statut de la personne substitut et le rôle des observatrices, observateurs. La personne substitut ne peut assister à la rencontre si la personne régulière désignée y assiste. Exceptionnellement, et une fois seulement, sa présence à titre d'observatrice, observateur peut être acceptée par le Comité de préparation de l'ordre du jour. En l'absence de la personne désignée membre, la personne substitut a le droit de vote ainsi que tous les droits des membres régulières, réguliers.

Des observatrices, observateurs peuvent assister à l'assemblée. Ces personnes sont principalement des responsables de l'un des Services à la vie étudiante pour qui les décisions prises en assemblée peuvent avoir des répercussions immédiates sur les travaux de leur service. Avec l'accord du Comité de préparation de l'ordre du jour, d'autres personnes peuvent être invitées, notamment pour présenter des sujets d'intérêts pour le Comité.

Elle souligne que plusieurs membres étudiantes, étudiants nouvellement nommés sont présents aujourd'hui; elle indique que ces personnes ont qualité car leur nomination a été entérinée par le Conseil d'administration tenu plus tôt cette semaine. Madame Fortin invite les membres à visiter le site du Secrétariat des instances qui présente, entre autres, les membres des instances, le calendrier des rencontres de toutes les instances, les résolutions que celles-ci ont adoptées et les règlements et politiques en vigueur à l'Université.

Madame Fortin aborde ensuite le Règlement no 2 de régie interne, plus particulièrement l'article 2 sur le fonctionnement des instances, l'article 6.6 dédié au Comité de la vie étudiante et l'Annexe 1 qui présente la procédure de délibération des instances. Elle indique que, selon l'article 2.2, le mandat d'une membre, d'un membre peut être d'une durée de trois ans. Dans le cas du CVE, une étudiante, un étudiant demeurant dans la même discipline d'études peut donc voir son mandat d'une année renouvelé. Les absences répétées aux assemblées d'une membre, un membre peuvent entraîner son exclusion; il est possible d'éviter cette situation en informant la secrétaire, le secrétaire d'assemblée de son impossibilité d'assister. Les personnes de cycles supérieurs conservent leur statut de membre même après avoir déposé leur mémoire ou leur thèse. Enfin, elle mentionne que les membres ont la possibilité de démissionner.

Un calendrier des rencontres est défini en début d'année; il s'agit des réunions régulières. Une rencontre ajoutée à un autre moment est qualifiée de spéciale; à ce moment, seuls les sujets annoncés peuvent faire l'objet de discussions au cours de cette rencontre. Elle indique que d'autres types d'assemblées existent, mais depuis son entrée en fonction à titre de directrice du Secrétariat des instances, aucune assemblée de ces types n'a été tenue.

Elle rappelle ensuite le calcul du quorum de l'assemblée : la moitié des personnes ayant qualité plus un (1) doivent être présentes pour constater le quorum. En l'état actuel au CVE, le quorum est de cinq étudiantes, étudiants et de six membres institutionnelles, institutionnels. Après avoir constaté les deux quorums, le président peut débiter l'assemblée. Un membre étudiant soulève qu'il y aurait lieu d'éliminer les deux places réservées aux étudiantes, étudiants de cycles supérieurs : la composition étudiante serait de cinq membres étudiantes, étudiants représentant les facultés et École et de deux membres représentant les groupes étudiants, quel que soit leur cycle d'études. Un membre étudiant attire l'attention sur le fait que les besoins et intérêts des étudiantes, étudiants de cycles supérieurs ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux des personnes du premier cycle. La directrice des Services à la vie étudiante indiquent que cet élément peut être rediscuté, notamment à la Table de discussions.

Madame Fortin poursuit sa présentation en donnant des précisions sur le vote en assemblée. Les résultats sont compilés en fonction des membres présents, résultats compilés pour les étudiantes, étudiants et une compilation différente pour les personnes institutionnelles. Une majorité de votes « pour » de chacun des groupes doit être obtenue pour que la proposition soit adoptée. Elle explique, quoique ceci ne s'applique pas au CVE, ce qu'est la majorité absolue. Cela consiste en la moitié plus un de la totalité des membres présentes, présents à l'assemblée. Elle souligne que les abstentions ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats. Elle porte à l'attention des membres que la présidente, le président n'a pas de vote prépondérant; les résultats d'un vote ne peuvent donc être tranchés par celle-ci, celui-ci. Cependant, la présidente, le président peut décider quant à l'interprétation d'un élément de la discussion. Par ailleurs, le vote par procuration n'est pas possible. Enfin, la confirmation de l'adoption ou du rejet de la proposition est déclaré par la présidente, le président d'assemblée.

Madame Johanne Fortin précise ensuite que la discrétion sur les propos tenus en assemblée est de mise. De plus, il peut arriver que la confidentialité ou le huis clos soit demandé; il n'y a alors aucune prise de notes pendant ces discussions et, dans le cas du huis clos, les observatrices, observateurs ainsi que la secrétaire rédactrice, le secrétaire rédacteur se retirent de l'assemblée et seuls les membres restent sur place pour la tenue des discussions.

Elle rappelle aux membres qu'il est important de lire le procès-verbal de la rencontre précédente, car, une fois adopté, celui-ci ne peut être modifié. Il y a donc lieu de s'assurer que celui-ci reflète la teneur des propos survenus. En assemblée, le procès-verbal sera adopté tel que présenté si les seules corrections demandées sont des coquilles, etc.; il sera adopté tel que modifié si des modifications portant sur le sens des propos sont demandées.

Une membre étudiante s'interroge à savoir si, dans le cas où la confidentialité est demandée, la personne substitut peut informer la personne membre du contenu des discussions. Madame Fortin indique qu'un point confidentiel peut être rapporté à une membre, une membre, mais pas ce qui est discuté en huis clos.

Elle poursuit sa présentation en expliquant que le Comité de la vie étudiante fait des recommandations au Conseil d'administration ou à la Commission des études, cette dernière recevant les dossiers de nature académique. Madame Josée Fortin informe les membres que le Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents pourrait soumettre, à plus ou moins long terme, les résultats des travaux à la Commission des études.

La directrice du Secrétariat des instances aborde ensuite l'Annexe 1 dans ses grandes lignes. Elle rappelle que le droit de parole est octroyé par la présidente, le président d'assemblée selon l'ordre dans lequel les membres ont demandé d'intervenir. L'objectif recherché lors des discussions est de permettre à un plus grand nombre de membres de s'exprimer. Concernant le comité plénier, elle rappelle que celui-ci permet une discussion approfondie sur un sujet ou un dossier particulier. Ces discussions ne font pas l'objet d'une prise de notes; seules les décisions convenues ou les résolutions alors adoptées seront consignées. Elle mentionne au passage que lors d'un vote, une personne membre peut demander que son vote ou son abstention soit nommément mentionnée. Cette mention est inscrite au procès-verbal.

Elle aborde ensuite l'amendement d'une proposition et précise que celui-ci ne peut nier la teneur de la proposition principale. Le même principe s'applique au sous-amendement par rapport à l'amendement. En ce qui a trait à la question préalable, la présidente, le président demandera alors à l'assemblée si elle est prête à voter. Lors d'une demande de dépôt sur le bureau voté par une majorité de membres, l'assemblée se prononce sur le moment auquel la proposition sera revue. Enfin, la reconsidération d'une question ne pourra être reçue que si elle est proposée par une ou des personnes qui s'étaient auparavant prononcées en faveur de cette question. En terminant, la directrice du Secrétariat des instances signale que le Comité doit viser la transparence et la qualité des discussions et des écrits.

Le président remercie madame Johanne Fortin de cette présentation. Cette dernière quitte l'assemblée.

Information de la directrice des Services à la vie étudiante

Madame Josée Fortin, indique qu'une consultation est tenue auprès des étudiantes et étudiants de l'UQAM, et aussi des personnes travaillant avec les étudiantes, étudiants, afin de connaître les besoins et le niveau de satisfaction en regard des Services à la vie étudiante. Des groupes de discussion se sont déroulés au mois de septembre et d'octobre. Les résultats obtenus permettront de d'élaborer le plan stratégique 2018-2022. Actuellement, plus de 2 000 étudiantes, étudiants ont répondu au sondage diffusé sur le site Web des Services à la vie étudiante; afin d'encourager la participation, deux bourses d'études sont offertes par tirage aux personnes participantes. Un compte-rendu des résultats sera présenté au Comité.

Elle informe ensuite les membres que quatre associations étudiantes facultaires ont fait part de leur position concernant la bonification de l'offre de services en soutien psychologique : l'ADEESE, l'AÉESG, l'AESS et l'AFESH. Il est prévu que d'ici le 8 novembre, le comité de suivi se réunira pour préparer les recommandations qui seront formulées au CVE. Celles-ci seront soumises au Comité de la vie étudiante lors de sa séance du 24 novembre. Elle invite les associations étudiantes facultaires qui ne l'ont pas déjà fait à soumettre la position de leurs membres.

3.3 Registre des suivis

Le président indique qu'aucun développement n'est survenu quant aux points inscrits au Registre des suivis.

4. Présentation par le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) [invitées : madame Maude Rousseau, directrice du BIPH et madame Annie Girard, intervenante psychosociale CALACS-Trêve pour Elles]

Mesdames Maude Rousseau et Annie Girard se joignent à l'assemblée. Le président les invite à s'adresser aux membres.

4.1 Rappel du mandat du BIPH

Madame Rousseau, directrice du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement, rappelle que le mandat du Bureau est de veiller à l'application de la Politique no 16 contre le harcèlement sexuel et de la Politique no 42 contre le harcèlement psychologique. Ceci se traduit par des actions de prévention et de traitement des situations signalées et des plaintes. Elle invite les membres à ne pas hésiter à contacter le BIPH pour obtenir de l'information relativement aux interventions possibles et aux services offerts ou encore à consulter.

4.2 Information concernant la mise à jour des politiques 16 et 42

Madame Maude Rousseau informe les membres que le Comité institutionnel contre le harcèlement sexuel travaille à la révision de la Politique no 16 afin d'en faire une politique qui aborde plus largement les violences sexuelles. Ces travaux devraient bientôt être finalisés. Elle rappelle que la ministre de l'Enseignement supérieur et responsable de la condition féminine est sur le point de déposer un projet de loi pour contrer les violences sexuelles sur les campus, projet de loi dont le Comité institutionnel de la Politique 16 devra tenir compte dans le cadre de ses travaux de révision.

Le Comité institutionnel contre le harcèlement psychologique a achevé ses travaux de révision de la Politique no 42. Il est en attente de la finalisation des travaux de la Politique no 16 afin de s'assurer de l'arrimage de ces deux politiques. Elle précise que dans l'attente de l'adoption des politiques modifiées, les politiques actuelles continuent à s'appliquer.

Madame Rousseau mentionne la mise sur pied d'un projet pilote avec l'organisme Trêve pour Elles qui est un Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS). L'objectif de ce partenariat est d'offrir de l'aide direct aux victimes d'agression sexuelle, d'offrir à la communauté de l'UQAM en collaboration avec le BIPH des activités de sensibilisation et de formation. Dans le cadre de ce projet, financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, une intervenante spécialisée de l'organisme Trêve pour Elles sera présente sur le campus et aussi accessible au CALACS Trêve pour Elles.

Le président remercie madame Rousseau et invite les membres à faire part de leurs questions et commentaires. Une membre étudiante remercie la directrice du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement et les personnes associées pour le travail accompli. Elle suggère que le BIPH participe à la Semaine féministe pour le respect, événement organisé par le Syndicat des étudiantes employées et des étudiants employés de l'UQAM (SÉTUE) et elle aimerait que l'événement soit publié sur le site Web du Bureau. Madame Rousseau confirme son intérêt pour l'événement et compte y participer; la publication sera faite sur le site du Bureau. Une membre étudiante fait part de la satisfaction des associations étudiantes que des ressources soient ajoutées au BIPH. Elle s'inquiète toutefois du délai pour l'entrée en vigueur des politiques modifiées en raison de l'attente du projet de loi gouvernemental. Madame Rousseau explique que le Comité de la Politique 16 souhaite finaliser les travaux de révision en décembre, les déposer pour adoption aux instances, à l'hiver 2018. Une membre institutionnelle remercie madame Rousseau pour sa présentation; elle lui demande si des mécanismes sont prévus pour soutenir les victimes après la plainte et le traitement de celle-ci. La directrice du BIPH indique que l'intervenante spécialisée est notamment disponible pour ce soutien; la personne est aussi référée aux services psychologiques des Services à la vie étudiante, au Programme d'aide au personnel; le BIPH peut aussi référer la personne à d'autres organismes.

Madame Rousseau cède la parole à madame Annie Girard.

4.3 Présentation de l'intervenante du CALACS et de son rôle

Madame Annie Girard précise qu'elle est employée de l'organisme Trêve pour Elles et non de l'Université. Elle présente ensuite brièvement les niveaux de services qu'elle offre à la communauté universitaire. Le soutien et l'accompagnement des victimes qui se traduit par des rencontres téléphoniques ou en personne, des conseils et de l'accompagnement, notamment à compter du dépôt d'une plainte à l'UQAM ou à la police. Elle est disponible pour des activités de sensibilisation et de prévention auprès de la communauté de l'UQAM. Elle ajoute qu'elle sera présente au cours de la Semaine féministe pour le respect et y donnera des formations.

4.4 Calendrier des activités de formation à l'intention des étudiantes et des étudiants de l'UQAM

Madame Annie Girard nomme quelques formations à venir : témoins actifs, dévoilement, consentement. Une pièce de théâtre sera présentée sur le thème du dévoilement. Des midis discussions auront lieu sur le sexisme, sur la culture du viol, sur les suites pour les victimes. Une formation d'auto-défense est aussi prévue. Elle invite les membres à lui faire part de leurs suggestions.

Le président remercie madame Girard pour les informations utiles fournies. Il encourage les membres à diffuser l'information obtenue.

Une membre étudiante rappelle que des ateliers féministes se tiennent chaque semaine; elle propose que le BIPH et les associations étudiantes soient en contact afin d'éviter les doublons.

Une membre étudiante soulève le fait qu'une méfiance envers le BIPH s'est installée depuis l'expulsion d'étudiantes, étudiants en 2014, car la communauté étudiante s'est alors senti trahie. Une autre membre étudiante veut savoir si des formations seront adressées aux professeures, professeurs; ceci faciliterait la démarche d'étudiantes, étudiants qui ne savent pas à qui parler. Un membre institutionnel indique de lui faire savoir si la direction peut aider en ce qui a trait à la formation des membres du personnel et des enseignantes, enseignants. Madame Rousseau indique les nouvelles professeures, nouveaux professeurs ont reçu de la formation de la part du BIPH. De la formation sur le mandat du BIPH et le harcèlement a été donnée aux doyennes, doyens, les vice-doyennes, vice-doyens; le Service de soutien académique organise ces formations et compte en offrir d'autres sous peu. Elle ajoute que les intervenantes, intervenants de première ligne ont été formés. Le président suggère que les agentes, agents de gestion des études reçoivent une formation car elles, ils peuvent être interpellés en premier lieu. Une membre étudiante est d'avis que les employées, employés plus anciens doivent aussi être formés, notamment sur le sexisme ordinaire, sur les commentaires genrés, etc., à titre préventif.

Le président remercie mesdames Rousseau et Girard. Celles-ci quittent l'assemblée.

5. Présentation de la nouvelle banque d'emplois [invitée : madame Martine Gingras, agente d'information, Services à la vie étudiante]

La directrice des Services à la vie étudiante présente le contexte ayant mené à modifier la configuration du site Web de la Banque d'emplois : la banque actuelle compte 12 ans d'existence et sa convivialité, son adaptabilité sont dépassés. Elle précise que la banque d'emplois constitue la page Web des Services à la vie étudiante la plus visitée. Il était donc opportun de remanier le site pour en bonifier l'accessibilité et le fonctionnement. Elle invite madame Martine Gingras à présenter la future banque d'emplois.

Madame Gingras affiche à l'écran la nouvelle configuration de la banque d'emplois et en explique les nouvelles fonctionnalités. Elle passe en revue les différents menus et onglets tout en donnant un aperçu des contenus. Elle porte à l'attention des membres qu'une recherche pourra dorénavant se faire selon le domaine d'études. Parmi les nouveautés, elle cite la possibilité de désormais créer des alertes d'emploi et d'identifier des sites favoris. Le site inclura entre autres des conseils pour la rédaction du curriculum vitae et pour l'entrevue. Elle souligne que des emplois vedettes seront identifiés. La sélection sera opérée par des étudiantes, étudiants formés afin d'identifier les offres les plus intéressantes selon le secteur d'activités. Ces choix seront aussi faits en fonction de critères établis par les conseillères, conseillers en information scolaire et en insertion professionnelle des Services à la vie étudiante. Les annonces d'emplois seront liées au service de cartographie en ligne Google Maps ce qui aura l'avantage de réduire le risque d'erreurs quant à la ville où l'emploi est offert.

Un membre étudiant félicite les Services à la vie étudiante pour ces travaux. Il souhaite savoir si des emplois visant des diplômés seront inclus à la banque. Madame Gingras indique que l'équipe des Services à la vie étudiante fera une campagne auprès des employeurs à cet effet. Le Bureau des diplômés diffusera aussi l'information dans le but d'inviter leurs membres à visiter la banque d'emplois. Les autres questions des membres visent à savoir s'il est possible d'avoir accès à une personne-ressource et si les emplois publiés sont annoncés exclusivement à l'UQAM. Madame Gingras indique qu'un onglet Nous contacter sera disponible de même qu'un espace Aide sur l'utilisation de la banque. Quant à l'exclusivité des annonces, celle-ci dépend des employeurs.

6. Présentation des activités de la Rentrée institutionnelle 2017 (Annexe CVE-149-6)

Monsieur Jonathan Giguère présente le document déposé en annexe. Il relate dans leurs grandes lignes les activités de la rentrée et leur achalandage : kiosque de la rentrée, accueil et activités d'intégration, accueil personnalisé pour les étudiantes étrangères, étudiants étrangers et autochtones), ateliers divers et soutien pour l'obtention de la carte UQAM. Le président soulève que peu de personnes ont participé aux ateliers sur les violences sexuelles et que des efforts particuliers de promotion devraient être envisagés. Un membre étudiant précise qu'à cet égard, les formations offertes par le CALACS ont été peu promues, car il y a eu des problèmes de communication. Il souligne aussi que peu d'associations étudiantes ont été consultées quant au contenu de ces ateliers. Concernant la carte UQAM, il mentionne avoir reçu des commentaires de plusieurs étudiantes, étudiants qui ne savaient pas où s'adresser; il est d'avis que le déplacement du lieu de distribution ne fût pas suffisamment communiqué. Madame Josée Fortin admet que la promotion des ateliers s'est faite tardivement cette année dans l'infolettre puisque les informations provenant de la consultation ministérielle qui s'est déroulée au mois de mars sont arrivées tardivement. Ses services accroîtront les efforts au niveau de la diffusion pour l'année 2018. Une membre étudiante n'ayant pas eu l'information suggère que les Services à la vie étudiante publient ces activités sur leur page Facebook. Madame Fortin leur indique que c'est déjà le cas, que toutes les activités organisées par les SVE sont promues sur le site Facebook ainsi que sur le site Web des SVE. Une membre étudiante indique que des associations étudiantes ont une coordination et non une présidence ce qui fait que la personne à la coordination ne transmet pas automatiquement les informations aux membres. Madame Fortin dit qu'elle demandera aux associations quelle est la personne à contacter pour la diffusion d'activités. Elle précise que ce sujet pourra être abordé lors de la table de discussion avec les associations étudiantes facultaires.

Un membre étudiant propose de remplacer, dans le discours et dans les écrits, l'expression étudiant étranger par étudiant international. Il dit aussi souhaiter que l'accueil qui leur est dédié comprenne toutes les étudiantes, étudiants et que ce serait une occasion de dynamiser les relations. Madame Josée Fortin explique que les budgets actuels ne permettent pas d'inclure toute la communauté étudiante de l'UQAM à ces activités. Elle précise aussi que les activités étudiantes de l'UQAM sont faites par et pour les étudiants.

7. Processus budgétaire 2018-2019 des Services à la vie étudiante et centre sportif (Annexe CVE-149-7)

La directrice des Services à la vie étudiante précise que le calendrier des travaux sur le budget est établi en fonction des règles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sur les frais institutionnels obligatoires (FIO). Afin de se conformer aux exigences du ministère, la présentation du budget des SVE au Conseil d'administration doit se faire en avril; les échéances antérieures sont déterminées de sorte à ce que les travaux sur le budget soient finalisés pour ce moment.

RÉSOLUTION 2017-CVE-728

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-7;

ATTENDU les demandes répétées des associations étudiantes facultaires de consulter leurs membres pour se doter d'une position claire relativement au montant de la cotisation étudiante en ce qui concerne les Services à la vie étudiante;

ATTENDU les délais nécessaires pour se conformer à la règle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sur les frais institutionnels obligatoires (FIO);

ATTENDU le calendrier proposé des travaux sur le budget 2018-2019 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif;

ATTENDU la nécessité d'adopter le budget 2018-2019, dont les montants de cotisations, des Services à la vie étudiante et du Centre sportif lors du Comité de la vie étudiante qui se tiendra le 23 mars 2018;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par monsieur Nizar Haj Ayed, que le Comité de la vie étudiante :

APPROUVE le calendrier des travaux sur le budget 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Nominations au Centre sportif

Le président propose de procéder à partir de ce point et jusqu'au point 16 inclusivement, par la présentation du point de nomination en précisant les personnes s'étant portées candidates. Pour chaque nomination dûment proposée et appuyée, il vérifiera si le vote est demandé. Les membres conviennent de procéder de cette façon.

8.1 Nomination d'étudiants désignés par les associations étudiantes au Comité des usagers du Centre sportif (Annexe CVE-149-8.1)

RÉSOLUTION 2017-CVE-729

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-8.1;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée par le Comité de la vie étudiante portant sur la composition du Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de la présence des membres étudiantes, étudiants au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU les propositions provenant des associations étudiantes facultaires;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par monsieur Guillaume Valladon, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres étudiantes représentant les associations facultaires au Comité des usagers du Centre sportif, pour un mandat d'un an prenant effet le 28 octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018 :

- Madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé de l'Association facultaire étudiante des arts (AFÉA);

- Madame Audrey Gosselin de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Nomination d'étudiants usagers du Centre sportif au Comité des usagers du Centre sportif (Annexe CVE-149-8.2)

RÉSOLUTION 2017-CVE-730

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-8.2;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée par le Comité de la vie étudiante portant sur la composition du Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de la présence des membres étudiantes, étudiants au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU le processus d'appel de candidatures par affichage auprès des étudiantes usagères, étudiants usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'élection d'une membre étudiante et de deux membres étudiants parmi les usagères, usagers du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de représentante étudiante usagère et représentants étudiants usagers du Centre sportif au Comité des usagers du Centre sportif pour un mandat de deux ans prenant effet le 28 octobre 2017 et se terminant le 27 octobre 2019 :

- Madame Bianca Marois, étudiante au programme de baccalauréat d'intervention en activité physique (kinésiologie);
- Monsieur Tousif Ahmad, étudiant au programme de maîtrise en science politique;
- Monsieur Simon Lavoie-Lavallée, étudiant au programme de maîtrise en sciences de la Terre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Nomination d'un employé du Centre sportif élu par et parmi les employées, employés réguliers du Centre au Comité des usagers du Centre sportif (Annexe CVE-149-8.3)

RÉSOLUTION 2017-CVE-731

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-8.3;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée par le Comité de la vie étudiante portant sur la composition du Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de la présence d'une membre, d'un membre institutionnel provenant des employées, employés réguliers du Centre sportif au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU le processus d'appel de candidatures par affichage auprès des employées, employés réguliers du Centre sportif;

ATTENDU l'élection d'un membre du personnel régulier provenant du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Juliette Perri, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Dany Provencher, attaché d'administration, à titre de membre employé régulier du Centre sportif au Comité des usagers du Centre sportif pour un mandat de deux ans prenant effet le 28 octobre 2017 et se terminant le 27 octobre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Nomination d'un professeur au Comité des usagers du Centre sportif (Annexe CVE-149-8.4)

RÉSOLUTION 2017-CVE-732

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-8.4;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée par le Comité de la vie étudiante portant sur la composition du Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de la présence d'une professeure, d'un professeur au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Juliette Perri, que la Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Paul G. Hénault, professeur au Département des sciences de l'activité physique, à titre de membre professeur du Comité des usagers du Centre sportif, pour un mandat de deux ans prenant effet le 28 octobre 2017 et se terminant le 27 octobre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Nominations au Comité des usagers des Services à la vie étudiante (CUSVE)

9.1 Nomination au Comité des usagers des Services à la vie étudiante (CUSVE) de : trois (3) membres étudiantes usagères, membres étudiants usagers représentant les usagers des Services-conseils, du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique (CSASS) et du Service de soutien aux activités étudiantes (SSAÉ) (Annexe CVE-149-9.1)

RÉSOLUTION 2017-CVE-733

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-9.1;

ATTENDU que le mandat du Comité des usagers des Services à la vie étudiante en fait le lieu privilégié des étudiantes, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour faire part de leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les postes vacants au Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU le résultat de l'appel de candidatures tenu du 1^{er} au 15 septembre 2017;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Laurence Gendron-Paquin, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Isabelle Goudou, étudiante au programme de doctorat en muséologie, médiation, patrimoine, à titre de représentante des usagères, usagers des Services-conseils au Comité des usagers des Services à la vie étudiante, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2017-CVE-734

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-9.1;

ATTENDU que le mandat du Comité des usagers des Services à la vie étudiante en fait le lieu privilégié des étudiantes, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour faire part de leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les postes vacants au Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU le résultat de l'appel de candidatures tenu du 1^{er} au 15 septembre 2017;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Laurence Gendron-Paquin, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Stéphanie Liatard, étudiante au programme de maîtrise en travail social, à titre de représentante des usagères, usagers du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique (CSASS) au Comité des usagers des Services à la vie étudiante, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2017-CVE-738

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-9.2;

ATTENDU que le mandat du Comité des usagers des Services à la vie étudiante en fait le lieu privilégié des étudiantes, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour faire part de leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les postes vacants au Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU le résultat de l'appel de candidatures tenu du 1^{er} au 15 septembre 2017;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Rémi Lacasse, étudiant au programme de maîtrise en sciences de l'environnement, à titre de membre représentant des usagères, usagers du Service de soutien aux activités étudiantes au Comité des usagers des Services à la vie étudiante, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Nomination au Comité des usagers des Services à la vie étudiante (CUSVE) de : deux (2) membres étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires; un (1) membre étudiant élu à l'assemblée électorale des représentants des groupes étudiants (Annexe CVE-149-9.2)

RÉSOLUTION 2017-CVE-736

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-9.2;

ATTENDU que le mandat du Comité des usagers des Services à la vie étudiante en fait le lieu privilégié des étudiantes, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour faire part de leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les postes vacants au Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Geneviève Jacob, étudiante au programme de maîtrise en sexologie, recherche-intervention avec concentration de 2^e cycle en études féministes, à titre de membre désignée par les associations étudiantes facultaires au Comité des usagers des Services à la vie étudiante, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2017-CVE-737

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-9.2;

ATTENDU que le mandat du Comité des usagers des Services à la vie étudiante en fait le lieu privilégié des étudiantes, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour faire part de leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les postes vacants au Comité des usagères, usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Ashley Elisabeth Law, étudiante au programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale, à titre de membre désignée par les associations étudiantes facultaires au Comité des usagers des Services à la vie étudiante, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2017-CVE-735

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-9.1;

ATTENDU que le mandat du Comité des usagers des Services à la vie étudiante en fait le lieu privilégié des étudiantes, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour faire part de leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les postes vacants au Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU le résultat de l'assemblée électorale des représentants des groupes étudiants tenue le 15 septembre 2017;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Laurence Gendron-Paquin, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Nizar Haj Ayed, étudiant au programme de doctorat en sémiologie, membre de l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC), à titre de représentant des groupes étudiants au Comité des usagers des Services à la vie étudiante, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Nomination au Comité des usagers des Services à la vie étudiante (CUSVE) de : un (1) employé des Services à la vie étudiante au CUSVE (Annexe CVE-149-9.3)

RÉSOLUTION 2017-CVE-739

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-9.3;

ATTENDU que le mandat du Comité des usagers des Services à la vie étudiante en fait le lieu privilégié des étudiantes, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour faire part de leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les postes vacants au Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU le résultat de l'appel de candidatures auprès des employées, employés des Services à la vie étudiante tenu du 5 au 15 septembre 2017;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Juliette Perri, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Réjean Langlois, conseiller à la vie étudiante au Service de soutien aux activités étudiantes (SSAÉ), à titre de représentant des employées, employés des Services à la vie étudiante au Comité des usagers des Services à la vie étudiante, pour un mandat de deux ans prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Nominations au groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants

10.1 Nomination de deux (2) membres étudiantes dont un (1) siège au Comité de financement, représentant les associations étudiantes au Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants (Annexe CVE-149-10.1)

RÉSOLUTION 2017-CVE-740

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-10.1;

ATTENDU la résolution 2017-CVE-716 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 24 mars 2017 déterminant la composition du Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des projets étudiants;

ATTENDU la nécessité de procéder à la nomination d'une représentante, d'un représentant des associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de financement des projets étudiants au Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Julia Poyet, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Christopher Desrosiers Mondor, étudiant au programme de baccalauréat en sciences des religions, à titre de représentant des associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de financement des projets étudiants au Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2017-CVE-741

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-10.1;

ATTENDU la résolution 2017-CVE-716 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 24 mars 2017 déterminant la composition du Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des projets étudiants;

ATTENDU la nécessité de procéder à la nomination d'une représentante, d'un représentant des associations étudiantes facultaires au Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Julia Poyet, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur David Lacombe, étudiant au programme de baccalauréat en enseignement secondaire, à titre de représentant des associations étudiantes facultaires au Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Nomination de deux (2) représentants, représentantes des groupes étudiants dont l'un siège au Comité de financement au Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants (Annexe CVE-149-10.2)

RÉSOLUTION 2017-CVE-742

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-10.2;

ATTENDU la résolution 2017-CVE-716 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 24 mars 2017 portant sur la composition du Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants;

ATTENDU la nécessité de procéder à la nomination de représentantes, représentants des groupes étudiants au Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants;

ATTENDU les résultats de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants tenue le 15 septembre 2017;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Nizar Haj Ayed, étudiant au programme de doctorat en sémiologie et membre du groupe Entraide Universitaire Mondiale du Canada nationale (EUMC), à titre de représentant des groupes étudiants siégeant au Comité de financement au Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2017-CVE-743

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-10.2;

ATTENDU la résolution 2017-CVE-716 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 24 mars 2017 déterminant la composition du Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants;

ATTENDU la nécessité de procéder à la nomination de représentantes, représentants des groupes étudiants au Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des projets étudiants;

ATTENDU les résultats de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants tenue le 15 septembre 2017;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Marylou Meyer, étudiante au programme de baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes, membre du groupe parlons sciences, à titre de représentante des groupes étudiants au Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Nominations au Comité de reconnaissance des groupes étudiants

11.1 Nomination d'une membre étudiante, d'un (1) membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants (Annexe CVE-149-11.1)

RÉSOLUTION 2017-CVE-744

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-11.1;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants, et plus particulièrement l'article 6.6.2;

ATTENDU le poste vacant de membre étudiante, étudiant représentant les associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Guillaume Valladon, appuyé par monsieur Nizar Haj Ayed, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, étudiante au programme de baccalauréat en danse (pratique artistique), à titre de représentante des associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Nominations de quatre (4) étudiants représentant les groupes au Comité de reconnaissance des groupes étudiants dont l'un siège au Comité de la vie étudiante (Annexe CVE-149-11.2)

RÉSOLUTION 2017-CVE-745

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-11.2;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants, et plus particulièrement l'article 6.6.2;

ATTENDU le poste vacant de membre étudiante, étudiant représentant les groupes étudiants au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les résultats de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants tenue le 15 septembre 2017;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par monsieur Iannick Lepage, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Nizar Haj Ayed, étudiant au programme de doctorat en sémiologie et membre du groupe Entraide Universitaire Mondiale du Canada nationale (EUMC), à titre de représentant des groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2017-CVE-746

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-11.2;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants et plus particulièrement l'article 6.6.2;

ATTENDU le résultat de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants reconnus qui a eu lieu le 15 septembre 2017;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par monsieur Iannick Lepage, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018 :

- Madame Valérie Babin, étudiante au programme de baccalauréat en communication et membre du groupe Entraide Universitaire Mondiale du Canada (EUCM);
- Madame Joanie Bérubé, étudiante au programme de baccalauréat en communication et membre du groupe UQAM en spectacle;
- Monsieur Prince Pascal Ngoyi, étudiant au programme de baccalauréat en administration et membre du groupe Association des étudiants africains de l'UQAM (ASEAUQAM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Nominations au Comité de financement des projets étudiants

12.1 Nomination de deux (2) membres étudiantes, étudiants représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants (Annexe CVE-149-12.1)

RÉSOLUTION 2017-CVE-747

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-12.1;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 septembre 2013 portant sur la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU le poste vacant de représentante, représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par monsieur Nizar Haj Ayed, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Christopher Desrosiers Mondor, étudiant au programme de baccalauréat en sciences des religions, à titre de représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 Nomination de deux (2) membres étudiants, étudiantes représentant les groupes étudiants au Comité de financement des projets étudiants (Annexe CVE-149-12.2)

RÉSOLUTION 2017-CVE-748

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-12.2;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 septembre 2013 portant sur la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU le poste vacant de représentantes, représentants des groupes étudiants au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les résultats de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants qui a eu lieu le 15 septembre 2017;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par monsieur Iannick Lepage, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de représentants des groupes étudiants au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2019 :

- Monsieur Nizar Haj Ayed, étudiant au programme de doctorat en sémiologie et membre du groupe Entraide Universitaire Mondiale du Canada (EUMC);
- Monsieur Prince Pascal Ngoyi, étudiant au programme de baccalauréat en administration et membre du groupe Association des étudiants africains de l'UQAM (ASEAUQAM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Nomination au Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante (verbal)

RÉSOLUTION 2017-CVE-749

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-13;

ATTENDU la nécessité pour les membres étudiantes, étudiants de désigner une personne les représentant au Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Raphaëlle Vallières, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Guillaume Valladon, étudiant au programme de baccalauréat en administration (marketing), à titre de membre étudiant du Comité de la vie étudiante au Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante, pour un mandat d'un an prenant effet le 28 octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Nomination au Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents (GTSEP) : un (1) membre étudiant membre du Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE); deux (2) étudiantes, étudiants membres d'associations étudiantes facultaires (Annexe CVE-149-14)

RÉSOLUTION 2017-CVE-750

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-14;

ATTENDU la résolution 2016-CVE-673 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 30 septembre 2016 créant le Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents;

ATTENDU que le Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents est le lieu privilégié de réflexions sur les mesures à mettre en place pour répondre au défi que représente la diversification croissante de la population étudiante et des parcours universitaires;

ATTENDU la composition du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents;

ATTENDU les mandats du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents;

ATTENDU le poste vacant à titre de membre du Comité de soutien aux parents étudiants;

ATTENDU le processus de désignation des étudiantes, étudiants représentant le Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE);

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Raphaëlle Vallières, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Julie Bruneau, étudiante au programme de maîtrise en histoire de l'art, concentration études féministes, à titre de membre du Comité de soutien aux parents étudiants au Groupe de travail sur les mesures de soutien aux étudiants-parents (GTSEP), pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2017-CVE-751

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-14;

ATTENDU la résolution 2016-CVE-673 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 30 septembre 2016 créant le Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents;

ATTENDU que le Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents est le lieu privilégié de réflexion sur les mesures à mettre en place pour répondre au défi que représente la diversification croissante de la population étudiante et des parcours universitaires;

ATTENDU la composition et les mandats du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents ;

ATTENDU les postes vacants de représentantes, représentants des associations étudiantes facultaires;

ATTENDU le processus de désignation des étudiantes, étudiants représentant les associations étudiantes facultaires;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par monsieur Guillaume Valladon, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de représentante, représentant des associations étudiantes facultaires au Groupe de travail sur les mesures de soutien aux étudiants-parents, pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018 :

- Madame Marie-Michèle Tourigny-Houle, étudiante au programme de maîtrise en communication (médias socio-numériques), de l'Association facultaire étudiante des langues et communication (AFELC);
- Monsieur Samuel Chartier-Trudel, étudiant au programme de baccalauréat en gestion publique, de l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Nomination au Comité de suivi de la consultation sur le projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique (Annexe CVE-149-15)

RÉSOLUTION 2017-CVE-752

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-15;

ATTENDU la présentation du projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique réalisée lors de la rencontre du Comité de la vie étudiante du 25 novembre 2016;

ATTENDU la résolution 2016-CVE-696 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 novembre 2016 demandant aux associations étudiantes facultaires de consulter leurs membres au sujet du projet de bonification des services en soutien psychologique, sur la base des trois scénarios soumis;

ATTENDU la résolution 2016-CVE-695 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 novembre 2016 portant sur la création Comité de suivi de la consultation sur le projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique relevant du Comité de la vie étudiante et déterminant sa composition ;

ATTENDU les trois postes vacants de représentantes, représentants étudiants des associations étudiantes facultaires;

ATTENDU la résolution 2017-CVE-723 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 28 avril 2017 demandant aux associations étudiantes concernées de transmettre, au plus tard le 6 octobre 2017, le résultat de leur consultation au Comité de suivi du projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique, par l'entremise de la direction des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par monsieur Nizar Haj Ayed, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité de la vie étudiante au Comité de suivi de la consultation sur le projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique pour un mandat d'un an prenant effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018 :

- Madame Geneviève Jacob, étudiante au programme de maîtrise en sexologie;
- Madame Raphaëlle Vallières, étudiante au programme de baccalauréat en enseignement secondaire (formation éthique et culture religieuse);
- Monsieur Guillaume Valladon, étudiant au programme de baccalauréat en administration (marketing).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Nominations au Comité institutionnel d'application de la politique en matière d'environnement (CIME)

16.1 Nomination d'une (1) écoambassadrice, un écoambassadeur représentant chacune des associations étudiantes facultaires et sa, son substitut au Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement (CIME)
(Annexe CVE-149-16.1)

RÉSOLUTION 2017-CVE-753

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-16.1;

ATTENDU la Politique no 37 en matière d'environnement, et plus particulièrement l'article 5 qui définit la composition du Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement;

ATTENDU la fin de mandat de plusieurs représentantes étudiantes, représentants étudiants, représentantes étudiantes substituts, représentants substituts au sein du Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Julia Poyet, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre d'écoambassadrices représentant les associations étudiantes facultaires au Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement (CIME), pour un mandat de deux ans prenant effet le 28 octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2019 :

- Madame Béatrice Drolet, étudiante au programme de baccalauréat en gestion des ressources humaines, de l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion (AÉESG);
- Madame Jessica Valérie Picotte, étudiante au programme de baccalauréat en danse, de l'Association facultaire des arts (AFÉA).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2 Nomination d'une (1) écoambassadrice, un écoambassadeur substitut représentant les groupes étudiants reconnus au Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement (CIME) (Annexe CVE-149-16.2)

RÉSOLUTION 2017-CVE-754

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-149-16.2;

ATTENDU la Politique no 37 en matière d'environnement, et plus particulièrement l'article 5 qui définit la composition du Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement;

ATTENTU la fin de mandat de plusieurs représentantes étudiantes, représentants étudiants, représentantes étudiantes substituts, représentants substituts au sein du Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Fortin, appuyé par madame Julia Poyet, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Issa Moussa, étudiant libre, membre de l'Association des étudiants africains de l'UQAM (ASEAUQAM), à titre d'écoambassadeur représentant les groupes étudiants au Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement (CIME), pour un mandat de deux ans prenant effet le 28 octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. Présentation du projet de réaménagement du Centre sportif (verbal) [Monsieur Jean-Pierre Hamel, directeur du Centre sportif]

Monsieur Hamel présente brièvement les aménagements qui ont été exécutés au Centre sportif. Il s'agit essentiellement de nouvelles salles, celle d'entraînement et celle de spin-in. Il indique aussi que la clinique physio + a été réaménagée. Un membre étudiant veut savoir si la clinique est accessible à tous et, si oui, s'il y a des frais. Monsieur Hamel confirme qu'elle est ouverte à toute la communauté uqamienne, mais que le tarif en est modique.

18. Divers

Aucun point n'est soulevé.

19. Dépôt de documents

Aucun document n'est déposé.

Le président remercie les membres de leur participation. La directrice des Services à la vie étudiante souligne particulièrement les représentantes, représentants des associations étudiantes de leur présence et les en remercie cordialement.

LA SÉANCE EST LEVÉE À MIDI 21 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

Le président

La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU _____ 2017.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Ordre du jour

Cent quarante-neuvième assemblée ordinaire, le vendredi 27 octobre 2017

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 28 avril 2017**
- 3. Information**
 - 3.1 Information de la présidente, du président**
 - 3.2 Information générale – Fonctionnement du Comité de la vie étudiante**
[Invitée : Madame Johanne Fortin, directrice du Secrétariat des instances]
 - 3.3 Registre des suivis**
- 4. Présentation par le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)**
[Invitées : Mesdames Annie Girard, intervenante psychosociale – CALACS Trêve pour Elles; Maude Rousseau, directrice du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement]
 - 4.1 Rappel du mandat du BIPH**
 - 4.2 Information concernant la mise à jour des politiques 16 et 42**
 - 4.3 Présentation de l'intervenante du CALACS et de son rôle**
 - 4.4 Calendrier des activités de formation à l'intention des étudiantes et des étudiants de l'UQAM**
- 5. Présentation de la nouvelle banque d'emplois**
[Invitée : Madame Martine Gingras, agente d'information, Services à la vie étudiante]
- 6. Présentation des activités de la Rentrée institutionnelle 2017**
- 7. Processus budgétaire 2018-2019 des Services à la vie étudiante et centre sportif**
- 8. Nominations au Centre sportif**
 - 8.1 Nomination d'étudiants désignés par les associations étudiantes au Comité des usagers du Centre sportif**
 - 8.2 Nomination d'étudiants usagers du Centre sportif au Comité des usagers du Centre sportif**

- 8.3 **Nomination d'un employé du Centre sportif élu par et parmi les employées, employés réguliers du Centre au Comité des usagers du Centre sportif**
- 8.4 **Nomination d'un professeur au Comité des usagers du Centre sportif**
- 9. **Nominations au Comité des usagers des Services à la vie étudiante (CUSVE)**
 - 9.1 **Nomination au Comité des usagers des Services à la vie étudiante (CUSVE) de : trois (3) membres étudiantes usagères, membres étudiants usagers représentant les usagers des Services-conseils, du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique (CSASS) et du Service de soutien aux activités étudiantes (SSAÉ)**
 - 9.2 **Nomination au Comité des usagers des Services à la vie étudiante (CUSVE) de : deux (2) membres étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires; un (1) membre étudiant élu à l'assemblée électorale des représentants des groupes étudiants**
 - 9.3 **Nomination au Comité des usagers des Services à la vie étudiante (CUSVE) de : un (1) employé des Services à la vie étudiante au CUSVE**
- 10. **Nominations au groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants**
 - 10.1 **Nomination de deux (2) membres étudiantes dont un (1) siège au Comité de financement, représentant les associations étudiantes au Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants**
 - 10.2 **Nomination de deux (2) représentants, représentantes des groupes étudiants dont l'un siège au Comité de financement au Groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants**
- 11. **Nominations au Comité de reconnaissance des groupes étudiants**
 - 11.1 **Nomination d'une membre étudiante, d'un (1) membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants**
 - 11.2 **Nominations de quatre (4) étudiants représentant les groupes au Comité de reconnaissance des groupes étudiants dont l'un siège au Comité de la vie étudiante**
- 12. **Nominations au Comité de financement des projets étudiants**
 - 12.1 **Nomination de deux (2) membres étudiantes, étudiants représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants**
 - 12.2 **Nomination de deux (2) membres étudiants, étudiantes représentant les groupes étudiants au Comité de financement des projets étudiants**

13. **Nomination au Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante (verbal)**
14. **Nomination au Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents (GTSEP) : un (1) membre étudiant membre du Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE); deux (2) étudiantes, étudiants membres d'associations étudiantes facultaires**
15. **Nomination au Comité de suivi de la consultation sur le projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique**
16. **Nominations au Comité institutionnel d'application de la politique en matière d'environnement (CIME)**
 - 16.1 **Nomination d'une (1) écoambassadrice, un écoambassadeur représentant chacune des associations étudiantes facultaires et sa, son substitut au Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement (CIME)**
 - 16.2 **Nomination d'une (1) écoambassadrice, un écoambassadeur substitut représentant les groupes étudiants reconnus au Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement (CIME)**
17. **Présentation du projet de réaménagement du Centre sportif**
18. **Divers**
19. **Dépôt de documents**